MRC de PORTNEUF

AVIS DE PROMULGATION

OBJET : RÈGLEMENT NUMÉRO 397 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 392 CONCERNANT LES ACTIVITÉS ET LES USAGES À L'INTÉRIEUR DU PARC RÉGIONAL LINÉAIRE JACQUES-CARTIER/PORTNEUF AUX FINS DE PRÉCISER LA NATURE DE CERTAINS TYPES DE VÉHICULES AUTORISÉS SUR LE SITE

Lors de son assemblée régulière tenue le 19 mai 2021, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 397 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « La MRC / Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 20 MAI 2021.

Josée Frenette

Josée Frenette, B.A.A., OMA
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 26 mai 2021. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Marie Tremblay, d.g.
Secrétaire-trésorier(ière)

Lac-Sergent
Municipalité